

BULLETIN AGROMÉTÉOROLOGIQUE DÉCADAIRE

Décade du 1 au 10 Septembre
2017

Situation météorologique

Les activités pluvieuses se sont poursuivies durant cette décade. Mais comparée à la précédente, elle a été moins pluvieuse, sur tout le pays.

Au Nord, seuls deux événements pluvieux ont été enregistrés au cours de cette décade (le 04 et 05 Septembre). Les cumuls décadaires des postes suivis tournent autour de 30mm.

Au Centre, plusieurs postes ont enregistré 3 à 4 jours de pluies au cours de cette décade, avec des hauteurs d'eau compris entre 10 et 95 mm. Pendant ces dix jours, Dakar a enregistré plus de 60 mm en deux jours. Les pluies reçues pendant cette décade ont été très bénéfiques aux cultures qui sont en phase de floraison/fructification.

A l'Est du pays, les pluies ont été plus intenses à Kédougou qui a un cumulé dans la décade 153.5 mm, tandis que le cumul le moins important a été noté à Goudiry (45.2 mm).

Dans le Sud, même si l'intensité des pluies a baissée par rapport à la décade précédente, la dynamique pluvieuse s'est poursuivie et les cultures continuent toujours d'être bien alimentées en eau. Les cumuls de la période vont de 37 mm à Sindian et 177 mm à Ziguinchor.

Les cumuls saisonniers fluctuent de 109.9 mm à Podor à 1373.4 mm à Ziguinchor. La situation est excédentaire à normale sur une bonne partie du pays avec de légers déficits sur les postes de Podor et Ranérou.

Perspectives pour la première décade de Septembre 2017

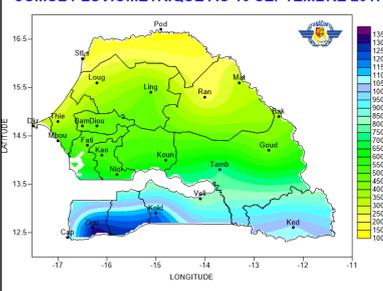
Une courte période humide sera notée en fin d'après-midi du 13 septembre jusqu'à la matinée du 14 septembre. Durant cette période des pluies et orages seront attendus sur les localités Sud et Centre du territoire. A partir du 15 septembre jusqu'au 18 septembre une accalmie sera notée sur l'ensemble du pays avec quelques pluies sporadiques à l'extrême Sud du territoire. La période du 18 au 20 septembre sera marquée par un retour timide des pluies au Sud du pays.

Sommaire

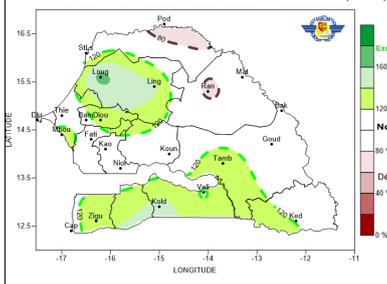
- **Météo:** Légère baisse du régime des pluies
- **Hydrologie:** Fin de la crue sur les cours d'eau
- **Agriculture:** Fructification maturation des cultures
- **Protection des végétaux:** Attaques de sautereaux à Thiès et Kaffrine
- **Situation pastorale:** Bon remplissage des mares et des autres points d'eau
- **Suivi des marchés:** Modicité de l'offre en produits locaux dans les marchés

Stations	Cumul au 10 Septembre		
	2017	2016	Normale
Saint Louis	192.8	144.3	178.4
Podor	109.9	116.3	169.3
Matam	320.8	404.9	309.1
Ranérou	222.3	363.4	349.0
Louga	300.4	290.9	225.0
Linguère	641.0	387.6	319.6
Diourbel	526.3	330.6	373.1
Bambey	485.0	255.5	382.3
Thiès	292.5	287.0	340.6
Mbour	545.8	292.3	390.5
Dakar Yoff	304.5	257.6	290.7
Fatick	448.4	389.6	437.9
Kaolack	525.0	486.9	467.4
Kaffrine	419.2	672.5	475.5
Koungheul	587.2	408.8	553.5
Nioro du Rip	561.0	635.7	575.9
Tambacounda	758.0	525.5	554.6
Goudiry	473.2	581.8	422.7
Bakel	387.0	583.9	436.7
Kédougou	1073.3	775.1	888.7
Kolda	1119.9	897.6	803.1
Sédhiou	932.7	808.8	803.1
Vélingara	805.9	534.2	689.7
Ziguinchor	1373.4	1186.9	943.4
Cap Skirring	1040.1	889.5	925.8

CUMUL PLUVIOMETRIQUE AU 10 SEPTEMBRE 2017



COMPARAISON AU 10 SEPTEMBRE 2017/NORMALE (81-10)



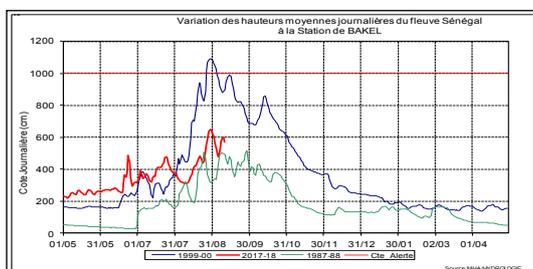
Situation hydrologique

La crue observée à la fin de la précédente décade s'est estompée sur la plupart des cours d'eau du pays. Les niveaux des plans d'eau sont relativement moyens.

BASSIN DU FLEUVE SENEGAL

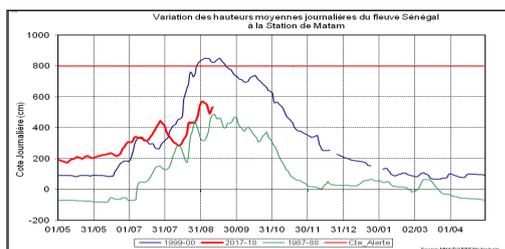
STATION DE BAKEL

Le niveau du plan d'eau a évolué en dents de scie. En effet, la décrue amorcée en début de décade a été suivie d'une légère et éphémère hausse entre le 6 et 8 septembre 2017. La hauteur moyenne journalière maximum observée a été de 601cm le 1^{er} septembre 2017. Elle a été de 957 cm le 3 septembre 2016.



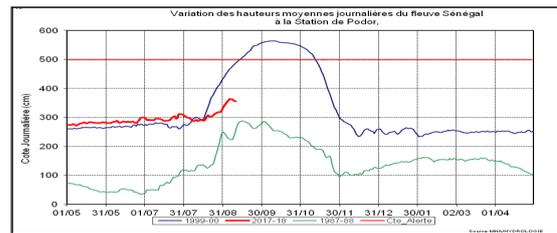
STATION DE MATAM

Le pic de la crue de la décade précédente a été atteint à la date du 1^{er} septembre 2017 avec une hauteur moyenne journalière de 570 cm. Une légère hausse du plan d'eau a été notée à partir du 8 septembre. Le maximum moyen journalier a été de 805 cm le 9 septembre 2016.



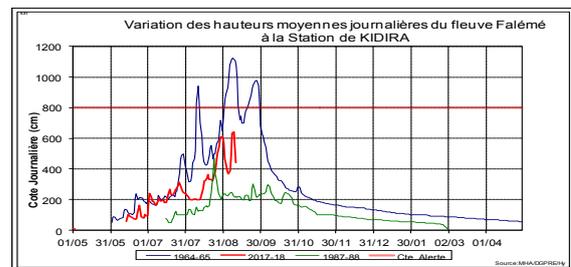
STATION DE PODOR

Le pic de la crue de la décade précédente a été atteint à la date du 5 septembre 2017 avec une hauteur moyenne journalière de 364 cm. Une légère hausse du plan d'eau a été notée à partir du 9 septembre. Le maximum moyen journalier a été 478 cm le 10 septembre 2016.



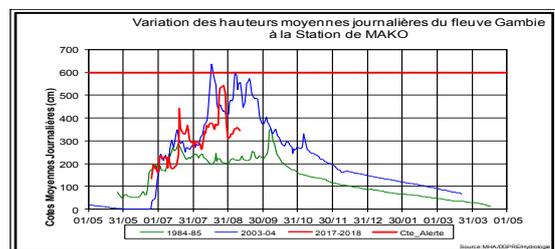
BASSIN DE LA FALEME: STATION DE KIDIRA

Le niveau du plan d'eau a varié en dents de scie pendant la décade. Les baisses et hausses du plan d'eau ont été brusques et brèves. La hauteur moyenne journalière maximum observée a été de 644 cm le 8 septembre 2017. A la date du 2 septembre 2016, le niveau du plan d'eau se situait à la cote de 786 cm.



BASSIN DE LA GAMBIE: STATION DE MAKO

C'est la décrue. Le niveau du plan d'eau alterne de légères hausses et baisses. Le niveau du cours d'eau reste moyen. La hauteur moyenne journalière maximum observée a été de 358 cm le 8 septembre 2017. A la date du 5 septembre 2016, le niveau du plan d'eau se situait à la cote de 516 cm.



BASSIN DE LA CASAMANCE: STATION DE KOLDA

La décrue s'est poursuivie pendant toute la décade. Le niveau du plan d'eau est ainsi descendu en dessous des 100 cm depuis la date du 3 septembre 2016. A la date du 10 septembre la hauteur moyenne journalière est de 96 cm. La hauteur moyenne journalière maximum a été de 82 cm le 3 septembre

Situation agricole

I. Dynamique des semis

Dans la zone Centre, (**Régions de Thiès, Diourbel, Fatick, Kaolack et Kaffrine**), la plantation du manioc de même que le semis de la pastèque se poursuivent.

Dans la zone Sud, (**Régions de Kolda, Sédhiou et Ziguinchor**), les semis de niébé, de sésame se poursuivent de même que le repiquage du riz de bas-fond.

II. Situation des cultures

Dans la zone Nord, (**Régions de Matam, Saint-Louis et Louga**), les premiers semis effectués entre la troisième décennie de juin et première décennie de juillet sont au stade floraison pour l'arachide tandis que le mil, le sorgho et le maïs sont respectivement au stade début épiaison. Pour le niébé, les premiers semis sont au stade floraison. Les opérations culturales se poursuivent avec les troisièmes et dernières sarco-binages.

Dans la zone Centre Nord, (**Régions de Thiès, et Diourbel**), on observe un bon développement végétatif des cultures. Pour certaines cultures (mil, sorgho et maïs) les opérations d'entretien sont terminées. Les premiers semis de mil sont en phase de grenaison/début maturité. On note la phase de remplissage des gousses sur les premiers semis d'arachide. Pour le maïs et le sorgho, les premiers semis sont en phase d'épiaison/floraison et le riz est au stade tallage. Concernant le niébé, les premiers semis sont au stade de formation des gousses/maturité-récolte.

Dans la zone Centre Sud (**Régions Fatick, Kaolack et Kaffrine**), les cultures sont dans un bon état de développement avec les premiers semis de l'arachide qui ont atteint la phase de formation de gousses/remplissage des graines. Pour le mil et le maïs, les premiers semis sont respectivement au stade floraison-formation de graines. Concernant le riz et le sorgho, les premiers semis sont au stade montaison/début épiaison et le niébé est en phase de formation et remplissage des gousses. Pour la pastèque, les premiers semis sont au stade ramification.

Dans la zone Est (**Régions de Tambacounda et Kédougou**), les opérations de sarclage, binage sont terminées pour les différentes spéculations. Les besoins des cultures sont couverts et aucun flétrissement n'est constaté à la première décennie du mois de septembre.

Pour la **première vague de semis**, le maïs de case est au stade maturation, le mil est au stade floraison/formation de graines et l'arachide en phase de formation de gousses.

La **deuxième vague de semis** pour le mil et le maïs sont en phase de montaison/épiaison, le fonio et le sésame sont au stade montaison, le sorgho et le riz sont au stade montaison/tallage, l'arachide est en phase de gynophorisation. Pour la pastèque et le niébé, ils sont en pleine ramification.

Concernant la **troisième et dernière vague de semis**, le riz, le sorgho, le fonio, le sésame sont au stade tallage, le niébé et la pastèque sont au stade ramification et l'arachide au stade floraison.

Dans zone Sud, (**Kolda, Sédhiou et Ziguinchor**), on a un bon comportement des cultures et la situation phénologique se présente comme suit :

Pour la **première vague de semis**, le mil souna est au stade floraison/grenaison tandis que le mil sanio est au stade montaison. Pour le maïs de case on note un début de récolte en vert/grenaison tandis que le maïs de plein champ est au stade floraison/épiaison. Concernant l'arachide on note la phase de remplissage des gousses pour la variété hâtive (55 437) et gynophorisation pour la variété 69 101. Le riz de plateau et le sorgho, sont en début épiaison et le niébé est en phase floraison.

La **deuxième vague de semis** pour le mil, le maïs et le sorgho sont en phase montaison/épiaison, le riz au stade tallage et le niébé en phase de ramification.

Pour la **troisième et dernière vague de semis**, le mil et le maïs sont en montaison, le riz et le sorgho sont respectivement au stade tallage et le niébé au stade plantule.

Situation phytosanitaire

Résumé

C'est une période marquée par des attaques d'oiseaux granivores à Matam et Linguère, de sauteriaux à Thiès et Tivaoune sans oublier la recrudescence de ces derniers à Kaffrine. On note aussi des infestations de Méloïdes à Mbour et d'iules à Mbacké. Par contre la situation

est relativement calme au niveau des autres zones de productions agricoles.

Situation phytosanitaire

Oiseaux (*Quelea quelea* et *Passer luteus*)

Sur 500ha de superficie emblavée, des oiseaux

Situation phytosanitaire (suite)

des oiseaux granivores d'espèces *Quelea quelea*, *Passer luteus* et autres ont commencé à faire des dégâts sur le mil aux stades épiaison, floraison et grenaison dans le département de Matam plus précisément à Danthiady. Pour les 90ha de superficie prospectée, les dégâts sont pour le moment faibles.

Des prospections aviaires ont permis de trouver l'existence de deux dortoirs très peuplés de *Quelea quelea* et de *Passer luteus*. L'un des dortoirs se trouve entre Thiambé et boynadié du département de Matam. Et l'autre dortoir extrêmement peuplé d'oiseaux granivores, se situe entre Dopéré et Matam. Il s'agit essentiellement de *Quelea quelea* avec un plumage de noce et *Passer luteus*. Le biotope est constitué de *Zizuphus mauritiana* (jajubiers) et *Balanites aegyptiaca* (sump). La superficie du dortoir est de 8 ha.

La situation phytosanitaire dans le département de Linguère est marquée par la présence d'oiseaux granivores sur le mil. Plus de **300ha** sont visités par ces ennemis des céréales. C'est surtout dans la Commune de Déaly où les dégâts sont énormes. Et leur périple continue.

Ces oiseaux se déplacent par bandes de plus de **500 individus**.

Dans le village de Touba Boustane, beaucoup d'épis ont été dévorés par ces redoutables granivores. Ces oiseaux se déplacent de villages en villages.

Sauteriaux

Des attaques de sauteriaux ont été signalées dans le département de Thiès. Après 900 ha de prospections, les 395ha ont été infestées et traitées par les Unité de Protection des Végétaux (UPV) en utilisant 245L de Fénicol 400 UL.

A Keur Alé Gaye, Ségoul du département de Tivaouane, 400ha sont prospectées et les 150ha sont infestées (par les sauteriaux). Les traitements sont programmés.

Au niveau du Département de Kaffrine, surtout à Nganda, des attaques de sauteriaux ont été signalées dans les champs.

Méloïdes

Ils sont observés sur le mil au stade épiaison-floraison dans le Mbour plus précisément à Peulga, Roff, Mbodiène, Gued Mad, Balabougou où 130ha sont infestées sur 150ha prospectées. Les traitements par UPV ont couvert 100ha avec l'utilisation de 50L de Fénicol 400 UL.

Iules

Au niveau du département de Mbacké (Yéri-yassi, Ndamé Lo, Touba Fall, Touba Belel), 400ha ont été prospectées et sont toutes infestées par des iules. Il n'y a pas de traitement mais le Service Départemental du Développement Rural a mis en place sa dotation de 700kg de Pyricol pour lutter contre les iules.

Autres zones

On note une accalmie sur toute l'étendue du département de Kébémér malgré une présence d'oiseaux faisant chuter les fleurs de niébé dans certaines zones. Mais la situation est relativement calme au niveau des autres zones de productions agricoles.

Des traitements sont toujours en cours avec les UPV dans les zones de Mbour, Tivaouane, Thiès, Kaffrine, et Matam

Situation pastorale

I. Etat des pâturages

Les pâturages sont fortement fournis à la faveur de la bonne pluviométrie.

II. Etat d'embonpoint des animaux

Les animaux présentent dans l'ensemble un bel état d'embonpoint.

III. Abreuvement du bétail

La pression sur les forages et les puits connaît un répit avec le remplissage des mares et autres eaux de surface.

IV. Mouvements du bétail

On note le retour massif des transhumants

V. Santé animale:

La situation est calme, aucun foyer n'a été signalé.

Suivi de la végétation

1. Caractérisation des zones à risques (ZAR)

Les zones où les VCI défavorables sont observées depuis le début de la saison des pluies peuvent être classées comme zones à risques (ZAR) (Figures 1 et 5). Ces zones sont généralement caractérisées par un retard énorme de la croissance de la végétation d'environ deux à trois décades (Figure 2). Elles sont représentées sur la carte des moyennes de VCI, entre les mois de juin et août, par les plages de couleurs blanche et marron foncé (Figure 1 et 5). Dans ces zones, le profil du NDVI est semblable aussi bien en milieu pastoral qu'en milieu agricole à l'image des départements de Dagana et Podor (Figure 7a, 7b, 7c et 7d). Cependant, avec les fortes précipitations enregistrées et la reprise de la croissance de la végétation (valeurs NDVI qui s'approchent de la moyenne de la série) au cours des 2^{ème} et 3^{ème} décades du mois d'août, les risques commencent à s'amoinrir dans ces zones. Le département de Linguère, quant à lui, considéré jusqu'à la 2^{ème} décade du mois d'août comme ZAR, voit ses risques de mauvaise saison s'atténuer considérablement (Figure 7e, 7f).

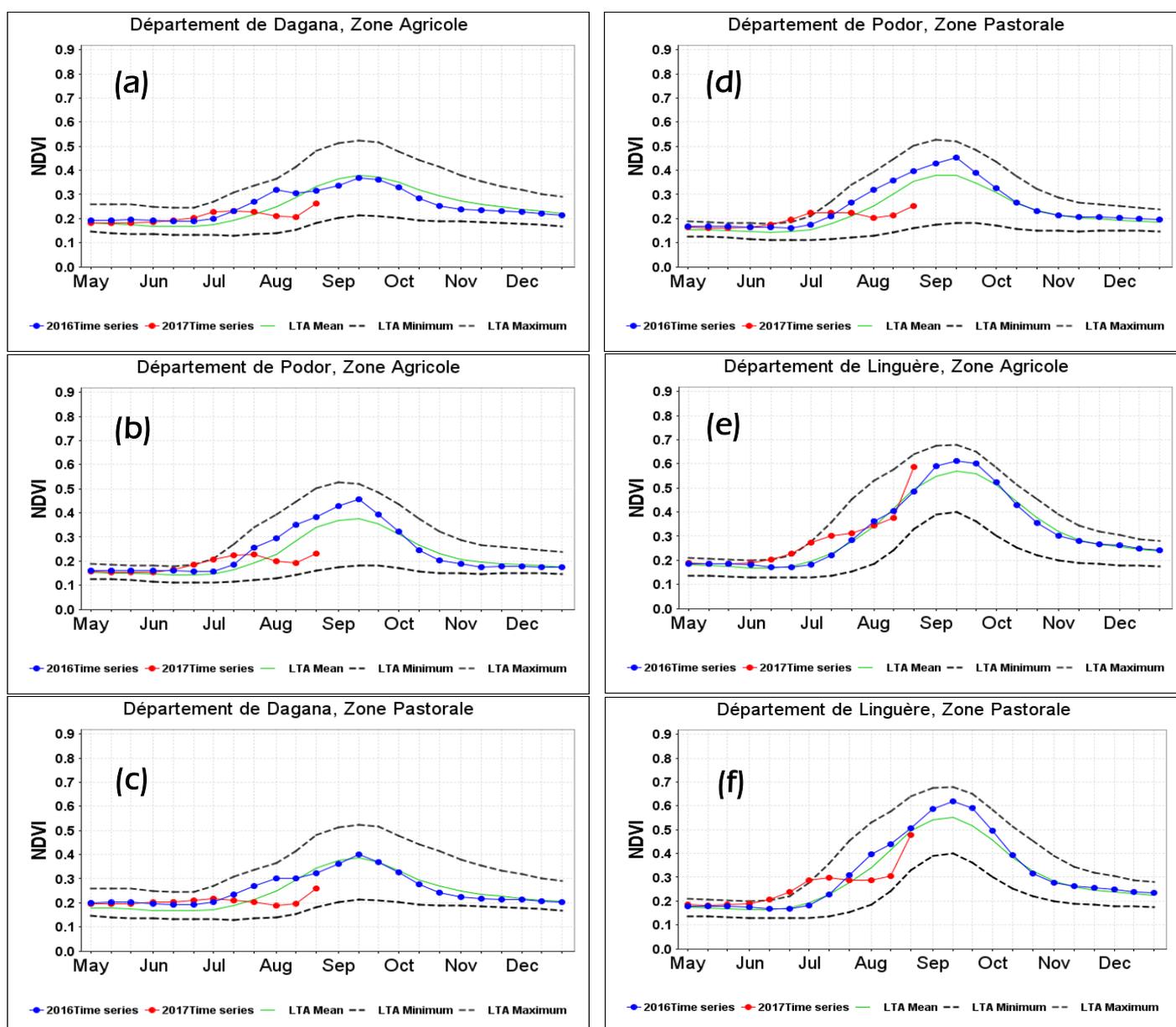


Figure 7: Evolution du NDVI en zones agricoles (a, b, e) et pastorales (c, d, f) des départements à risque (Dagana, Podor et Linguère)

Situation des marchés

I. Approvisionnement des marchés

Les faibles déstockages opérés par les producteurs au cours de la 3^{ème} décade d'août 2017, pour satisfaire les besoins relatifs à la célébration de tabaski, se sont estompés. Ce qui traduit la modicité des offres des produits locaux (céréales sèches, légumineuses) dans les marchés ruraux de collecte et la faiblesse des stocks dans les marchés urbains (groupement, consommation). Toutefois, les marchés sont bien approvisionnés en céréales importées (riz, maïs).

Au cours de la 1^{ère} décade du mois de septembre 2017, il est observé une présence significative des produits en vert (maïs, arachide coque).

II. Niveau général des prix

Les prix au producteur s'affichent comme suit : **220 F CFA/kg** (mil souna), **225 F CFA/kg** (sorgho), **193 F CFA/kg** (maïs). Comparativement à la 3^{ème} décade d'août 2017, les prix de la 1^{ère} décade du mois de septembre 2017, sauf pour le maïs (+6%), sont restés relativement stables. Par contre, ils ont connu des glissements annuels modérés de +12% (mil), +15% (sorgho) et +4% (maïs).

Les prix de détail s'élèvent à : **257 F CFA/kg** (mil souna), **274 F CFA** (sorgho), **236 F CFA/kg** (maïs). Au cours des deux dernières décades, ces prix ont augmenté légèrement avec les variations suivantes +3% (mil, sorgho) et +7% (maïs). La comparaison annuelle indique un niveau plus élevé des prix pratiqués au cours de la 1^{ère} décade de septembre 2017 avec les taux de hausse qui s'établissent comme suit : +13% (mil), +19% (sorgho) tandis que celui du maïs est de-

meuré relativement stable.

Le prix du riz local décortiqué qui se situe à **261 F CFA/kg** s'est rétréci légèrement de **2%** au cours des deux dernières décades, mais reste stable par rapport à son niveau de 2016, à la même période.

Le prix du riz non parfumé importé (**288 F CFA**) est resté relativement stable par rapport à toutes les périodes de référence.

Le prix du maïs importé (**226 F CFA**) a augmenté légèrement (+4%) au cours des deux dernières décades et a connu un glissement annuel de +14% par rapport à la même période en 2016.

Les prix par kilogramme de détail, des légumineuses se présentent comme suit : niébé (**452 F CFA**), arachide coque (**250 F CFA**), arachide décortiquée (**652 F CFA**). Au cours des deux dernières décades, les variations s'établissent comme suit : +21% (niébé), -6% (arachide coque), +10% (arachide décortiquée). Par rapport à la même décade 2016, il a été observé d'importantes variations pour le niébé (-21%) et l'arachide coque (-52%).

III. Perspectives

La seconde décade du mois de septembre 2017 sera caractérisée par la modicité des disponibilités des produits locaux secs (céréales sèches, légumineuses). Toutefois, les produits locaux en vert (maïs, arachide coque, niébé) vont davantage être mis en marché. Les prix pratiqués resteront élevés et relativement stables du fait de la faiblesse de la demande.

Groupe de Travail Pluridisciplinaire

Agence Nationale de l'Aviation Civile et de la Météorologie
Aéroport Léopold S. Senghor B.P. 8257 Dakar-Yoff _ Sénégal
Téléphone : +221 33 869 53 39 Fax : +221 33 820 13 27
Messagerie : gtp-senegal_dmn@yahoo.fr www.anacim.sn

Crée dans le cadre du Programme AGRHYMET, le GTP a pour objectif de contribuer à l'alerte précoce pour la sécurité alimentaire en fournissant des informations complètes sur la campagne agricole. Sa coordination technique est assurée par l'Agence Nationale de l'Aviation Civile et de la Météorologie (ANACIM). Le groupe composé des services intervenant dans le domaine de la production agricole (Hydrologie, Agriculture, Protection des Végétaux, Elevage, Centre de Suivi Ecologique, Commissariat à la Sécurité Alimentaire, Direction de l'Analyse, de la Prévision et des Statistiques...) publie à la fin de chaque décade un Bulletin Agrométéorologique Décadaire destiné aux autorités nationales, aux bailleurs de fonds et aux techniciens, à la presse etc.

Dans le cadre de la mise en place du Cadre Mondial des services climatologiques, ce groupe a été élargi aux assurances agricoles, INP, CNCR, CONGAD, ANCAR, URAC, Direction Santé Publique, DPVE et à la presse...